

Le Préfet de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique concernant la demande d'autorisation
de renouveler et étendre l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert
de matériaux alluvionnaires et ses installations annexes,
avec la création d'une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND),
pour la carrière située au lieu-dit « Le Grand Etang »
sur le territoire de la commune de Saint-Didier-la-Forêt**

Par arrêté n° 1976/2021 du 17 août 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du lundi 13 septembre 2021 au vendredi 15 octobre 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Saint-Didier-la-Forêt, Bayet, Barberier, Broût-Vernet et Loriges.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Michel TELLIER (major de gendarmerie en retraite). En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)
- sur support papier et support numérique, en mairie de Saint-Didier-la-Forêt (aux jours et heures d'ouverture) ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/2407>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact sur l'environnement, relatif au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 13 septembre 2021 à 8 heures 30, jusqu'au vendredi 15 octobre 2021 à 17 heures 30, selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Saint-Didier-la-Forêt, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Saint-Didier-la-Forêt :
6 route de Vichy - 03110 Saint-Didier-la-Forêt ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-2407@registre-dematerialise.fr
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2407>
- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences** assurées **les jours suivants :**

Mairie de Saint-Didier-la-Forêt :	- Lundi 13 septembre 2021	de 8 h 30 à 11 h 30
	- Jeudi 23 septembre 2021	de 14 h 30 à 17 h 30
	- Vendredi 1^{er} octobre 2021	de 8 h 30 à 12 h 00
	- Jeudi 7 octobre 2021	de 8 h 30 à 11 h 30
	- Vendredi 15 octobre 2021	de 14 h 00 à 17 h 30

Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé.

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Saint-Didier-la-Forêt.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Saint-Didier-la-Forêt et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

SAS CMSE
(à l'attention de M. Rémi LAFLEUR)
5 route de la carrière
03500 Bransat
Tél. : 04.70.45.32.59 (ou 06.26.65.16.95)
Courriel : remi.lafleur@colas.com